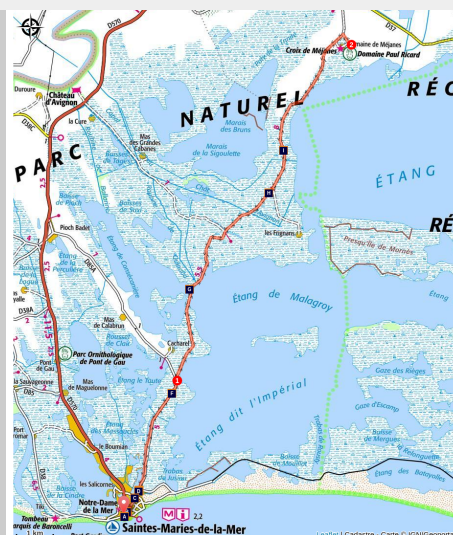


# SAINTES-MARIES-DE-LA-MER - La draille des cinq Gorges à vélo

Saintes-Maries-de-la-Mer



Étang du Vaccarès (©David Lazin - PNR Camargue)

*Étangs à perte de vue, pêcheurs et oiseaux, marais d'eau douce et sansouïre marquée par le sel.*

« Cet aller-retour en bordure de la Réserve naturelle de Camargue par la draille de Méjanès, dite des cinq Gorges, est une belle évasion le long d'une des plus grandes réserves de zones humides d'Europe. Sur la piste au guidon de mon vélo, se révèle toute l'originalité et l'intérêt patrimonial de ces vastes lieux, en particulier les 283 espèces d'oiseaux dont 269 d'intérêt patrimonial. Un régal ! » Philippe Isenmann - PNR Camargue.

## Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée : 4 h

Longueur : 33.3 km

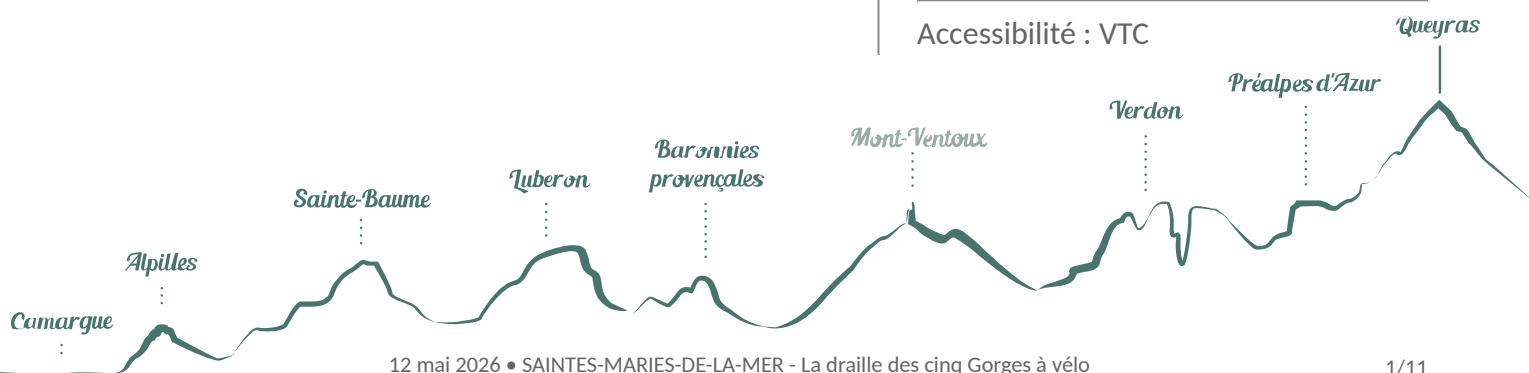
Dénivelé positif : 33 m

Difficulté : Facile

Type : Aller-retour

Thèmes : Faune, Flore, Point de vue -  
sommets

Accessibilité : VTC



# Itinéraire

Départ : Office de tourisme, Saintes-Maries-de-la-Mer

Arrivée : Office de tourisme, Saintes-Maries-de-la-Mer

Au départ de l'Office de Tourisme, sur l'avenue Van Gogh, traverser le village en direction de la route de Cacharel (D85a) sur 4 km.

**1-** Avant le Mas de Cacharel, emprunter le chemin de terre à droite sur 11 km.

**2-** Au Domaine de Méjannes, prendre le parcours en sens inverse et revenir au point de départ.


# Sur votre chemin...




 Les arènes des Saintes-Maries-de-la-Mer (A)



 L'église fortifiée des Saintes-Maries-de-la-Mer (B)


 L'anguille (C)

 La Réserve départementale des Impériaux (D)

 Le Bouvau d'Aubanel (E)

 Le moustique (F)

 L'étang de Consécanière (G)  
 La sansouïre (I)

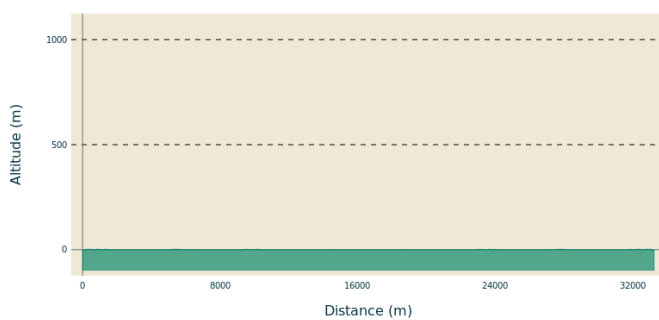
 Le guêpier d'Europe (H)

# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Attention les jours de fort mistral ; le vent peut déstabiliser votre trajectoire.

## **Profil altimétrique**



Altitude min 0 m  
Altitude max 2 m

## **Transports**

Réseau de transport Envia : Ligne 20 > Arles/Les Saintes-Maries-de-la-Mer par Albaron (Porte-vélos gratuits).

## **Accès routier**

Saintes-Maries-de-la-Mer, à 37 km au sud sud-ouest d'Arles par la D570.

Variante de départ depuis le Domaine de Méjanès (Albaron) : A 15 km d'Arles par la D570 et D37.

## **Parking conseillé**

Parking route de Cacharel, Saintes-Maries-de-la-Mer

## Lieux de renseignements

Musée de la camargue



Mas du pont de rousty, 13200 Arles

[info@parc-camargue.fr](mailto:info@parc-camargue.fr)

Tel : +33 (0)4 90 97 10 40

<http://www.parc-camargue.fr/>

OT Saintes-Maries-de-la-Mer - Tourisme en Camargue

5 Avenue Van Gogh, 13460 Saintes Maries de la Mer

[info@saintesmaries.com](mailto:info@saintesmaries.com)

Tel : 04 90 97 82 55

<http://www.saintesmaries.com/>

# Sur votre chemin...

---



## Les arènes des Saintes-Maries-de-la-Mer (A)

Les arènes des Saintes-Maries-de-la-Mer, inaugurées en 1931, peuvent accueillir jusqu'à 4500 spectateurs. De forme circulaire, elles sont construites en dur. Une partie de la structure s'est effondrée peu après leur ouverture, en 1931, avant d'être reconstruite l'année suivante. En 1985, elles ont été remaniées par l'architecte André Marchetti. Les arènes accueillent trois types de spectacles taurins : la course camarguaise, la corrida espagnole et la corrida de rejón, où le taureau est affronté à cheval par un cavalier, le rejoneador.

Crédit photo : ©Juliette Primpier - PNR Camargue

---



## L'église fortifiée des Saintes-Maries-de-la-Mer (B)

Véritable point culminant de la Camargue (15 m), l'église offre une vue imprenable sur le village et toute la Camargue. Les 53 marches d'un escalier en colimaçon mènent à la toiture de l'église, où le panorama se déploie dans toute sa splendeur : là-haut, vision grand angle sur la ville, la mer et les étangs. Bleu intense et scintillant de la mer Méditerranée, teinte mauve de l'étang des Impériaux... Le vent, le soleil, la vue de l'étendue calme de la mer invitent à la découverte de ce paysage !

Crédit photo : ©Chloé Scannapiéco - PNR Camargue

---



## L'anguille (C)

Au niveau des graus (ou passages), voies de communication entre la mer et les étangs littoraux, circulent des poissons qui se déplacent vers la sansouïre inondée et les étangs, ou au contraire vers la mer. Parmi ces espèces migratrices, on trouve les mulots, le bar, mais aussi la daurade, la sole et surtout l'anguille. Née en mer des Sargasses, celle-ci rejoint les côtes atlantiques et méditerranéennes après un long périple, avant de venir grandir dans les étangs côtiers ou les fleuves, où elle passe plusieurs années de sa vie.

Crédit photo : ©Julien Faure - PNR Camargue

---



## La Réserve départementale des Impériaux (D)

Classés en Réserve départementale, les étangs des Impériaux et du Malagroy ont été acquis en 1964 par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône afin de protéger ces milieux naturels fragiles, couvrant 2770 ha, et abritant de nombreuses espèces d'oiseaux. La pêche, tradition ancestrale en Camargue, n'y est autorisée que depuis des bateaux sans moteur, ce qui impose, comme autrefois, l'usage de la partègue (perche). Les pêcheurs y recherchent principalement les crevettes grises et les anguilles.

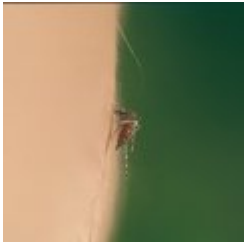
Crédit photo : ©Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



## Le Bouvau d'Aubanel (E)

Le marquis de Baroncelli, figure emblématique de la vie camarguaise, donna à sa manade le nom de Manade Santenco, ce qui signifie en provençal "manade des Saintes-Maries". À sa mort, son gendre Henri Aubanel reprit la direction de la manade Santenco. Le 15 juin 1996, les Saintes-Maries-de-la-Mer inaugurèrent le bouvau Henri Aubanel, un enclos circulaire destiné à regrouper les taureaux après le tri. À la disparition d'Henri Aubanel, son fils Pierre prit le relais et renomma l'élevage "Manade Aubanel Baroncelli Santenco".

Crédit photo : ©Juliette Primpier - PNR Camargue



## Le moustique (F)

Il existe 40 espèces de moustiques mais seulement dix piquent. Les femelles récupèrent dans le sang humain des protéines nécessaires à la maturation de leurs œufs. Elles pondent sur les sols asséchés des milliers d'œufs qui attendent, parfois des années, la montée des eaux pour éclore. Le moustique est gênant pour l'homme mais il s'avère utile à de nombreuses espèces : libellules, poissons, chauve-souris... qui s'en nourrissent. Il est donc un maillon indispensable de la biodiversité de la Camargue.

Crédit photo : Emmanuel Vialet - PNR Camargue



## L'étang de Consécanière (G)

C'est un lieu de passage et de repos pour quantités d'oiseaux migrateurs. L'hiver, canards et foulques y trouvent une relative quiétude. Cette abondance naturelle a motivé le besoin d'une protection par le département des Bouches-du-Rhône au même titre que les étangs du Malagroy et de l'Impérial. Le niveau d'eau de l'étang de Consécanière est maintenu artificiellement bas par pompage, la pompe rejetant les eaux de l'étang vers celui de Malagroy. L'étang est entouré d'un liseré boisé de tamaris.

Crédit photo : Opus Species - PNR Camargue



## Le guêpier d'Europe (H)

Dessus brun, dessous vert-bleu, gorge jaune à collier noir, ailes et queue vert olive, on croirait le guêpier échappé d'une volière exotique. Il creuse son nid dans les talus ou les berges de canaux où il vit en colonie. Son nom lui vient de son alimentation, composée de gros insectes : libellules, coléoptères et guêpes qu'il peut saisir sans se faire piquer grâce à son long bec. Agile, il écrase ses victimes contre son perchoir, éjectant ainsi le dard venimeux, avant de les offrir à ses petits.

Crédit photo : Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



## La sansouïre (I)

Paysage représentatif de la basse Camargue, la sansouïre constitue un milieu où le sel exerce une influence totale. Elle vit au rythme des saisons : vaste étendue d'eau salée en hiver, vasières au printemps et automne, sol craquelé et désert blanc salé en été. La végétation, rase et moutonneuse, est brune en hiver, verte au printemps et rousse à l'automne. Seules quelques espèces végétales spécialisées s'y développent, à cause de la forte présence du sel : salicornes, soudes, obione, saladelle...

Crédit photo : PNR Camargue



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

[www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr)

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

